Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 056-215600677-20260320-2026CM20MARS08-DE

GRAND CHAMP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 20 MARS 2026

N°2026-CM20MARS-08

CONSEIL MUNICIPAL : Désignation et constitution des commissions municipales
Rapporteur : Madame le Maire

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars, le Conseil Municipal de la Commune de GRAND-CHAMP, dûment convoqué par courrier adressé par email en date du 16 mars, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de la Maison des Solidarités, 12 rue des Hortensias, à GRAND-CHAMP (56390), sous la présidence de Mme Dominique LE MEUR, Maire.

Étaient présents :

Mme Dominique LE MEUR, Maire ; M. Julian EVENO, Mme Catherine DOUNIAS ; M. Stéphane SEVENO ; Mme Soazig LE BRUN ; Mme Julie LAGADEC ; M. Olivier SUFFICE ; Mme Françoise BOUCHE-PILLON ; M. Patrick CAINJO ; M. Eric CORFMAT ; Mme Michelle LE PETIT ; M. Mickaël LE BELLEGO ; Mme Morgane JARLEGAND ; M. Didier DANJOUX ; Mme Céline KERVRAN ; M. Laurent PESLIER ; Mme Régine MICHARD ; M. Benoît-Raphaël CASTELAIN ; Mme Emmanuelle THOMAS ; M. Benoît OLIVIERO ; Mme Laurence KERNEUR ; M. Pierre LE PALUD ; Mme Christine ROYER ; M. Robert LE BODIC ; Mme Sophie BEGOT ; M. Cyrille COUGOULAT ; Mme Cindy ROUILLE-LE BOUDEC

Absents excusés :

M. Vincent COQUET ; Mme Fanny LEVEILLE-CALVEZ

Pouvoir remis :

M. Vincent COQUET à Mme Dominique LE MEUR ; Mme Fanny LEVEILLE-CALVEZ à Mme Catherine DOUNIAS

Nombre de Conseillers en exercice : 29 – Présents : 27 – Pouvoirs : 2 – Votants : 29
Secrétaire de séance : M. Pierre LE PALUD

Madame le Maire rappelle aux conseillers municipaux que, conformément à l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), celui-ci peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil Municipal soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Ces commissions sont convoquées par Madame le Maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si Madame le Maire est absent ou empêché.

Dans les communes de plus de 3 500 habitants, la composition des différentes commissions, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

VU l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1 : APPROUVE la création des commissions suivantes :

1. **Commission « Urbanisme – Aménagement – Logement - Foncier » :**
2. **Commission « Travaux – Espaces Verts – Voirie – Mobilités – Développement Durable – Sécurité – Patrimoine - Agriculture »**
3. **Commission « Actions Sociales – Solidarités – Handicap – Séniors »**
4. **Commission « Affaires Scolaires – Enfance – Jeunesse – Écoles – Espace de Vie Sociale »**
5. **Commission « Culture – Animation – Sport et Vie Associative »**
6. **Commission « Finances – Prospectives – Ressources Humaines – Affaires Générales – Informatique et Numérique – Communication – Économie et Tourisme »**

Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 056-215600677-20260320-2026CM20MARS08-DE

GRAND CHAMP

Article 2 : DÉTERMINE la composition de ces commissions conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal, Madame le Maire étant président de droit des commissions municipales ;

Article 3 : DÉCIDE de renoncer au vote au scrutin secrets et de procéder au vote à main levée ;

Article 4 : FIXE la composition des commissions municipales, comme suit :

	Commission « Urbanisme – Aménagement – Logement – Foncier »		Votes
	Membres		
1	***Mme le Maire, membre de droit*** M. EVENO Julian Mme ROYER Christine	M. CAINJO Patrick M. PESLIER Laurent	29

	Commission « Travaux – Espaces Verts – Voirie – Mobilités – Développement Durable – Sécurité – Patrimoine - Agriculture»		Votes
	Membres		
2	***Mme le Maire, membre de droit*** M. EVENO Julian M. CAINJO Patrick M. DANJOUX Didier M. CASTELAIN Benoît-Raphaël	M. LE BELLEGO Mickaël M. OLIVIERO Benoît M. PESLIER Laurent Mme JARLEGAND Morgane Mme ROUILLE-LE BOUDEC Cindy	29

	Commission « Actions Sociales – Solidarités – Handicap – Séniors »		Votes
	Membres		
3	***Mme le Maire, membre de droit*** Mme DOUNIAS Catherine Mme BOUCHE-PILLON Françoise Mme LE PETIT Michelle Mme LEVEILLE-CALVEZ Fanny	Mme KERVRAN Céline Mme KERNEUR Laurence Mme THOMAS Emmanuelle Mme MICHARD Régine M. COUGOULAT Cyrille	29

	Commission « Affaires Scolaires – Enfance – Jeunesse – Écoles – Espace de Vie Sociale »		Votes
	Membres		
4	***Mme le Maire, membre de droit*** M. SEVENO Stéphane Mme LEVEILLE-CALVEZ Fanny Mme KERVRAN Céline Mme MICHARD Régine	Mme THOMAS Emmanuelle Mme DOUNIAS Catherine M. CORFMAT Eric M. COUGOULAT Cyrille	29

	Commission « Culture – Animation – Sport et Vie Associative »		Votes
	Membres		
5	***Mme le Maire, membre de droit*** Mme LE BRUN Soazig M. SUFFICE Olivier M. DANJOUX Didier M. LE BELLEGO Mickaël Mme LEVEILLE-CALVEZ Fanny Mme LAGADEC Julie	Mme KERNEUR Laurence M. OLIVIERO Benoît M. CORFMAT Eric M. LE PALUD Pierre Mme BEGOT Sophie M. COUGOULAT Cyrille	29

	Commission « Finances – Prospectives – Ressources Humaines – Affaires Générales – Informatique et Numérique – Communication – Économie et Tourisme »		Votes
	Membres		
6	***Mme le Maire, membre de droit*** M. COQUET Vincent M. SEVENO Stéphane Mme LAGADEC Julie M. EVENO Julian	M. PESLIER Laurent Mme JARLEGAND Morgane M. LE PALUD Pierre M. SUFFICE Olivier M. LE BODIC Robert	29

Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 056-215600677-20260320-2026CM20MARS08-DE

GRAND CHAMP

Article 5 : DONNE POUVOIR à Madame le Maire et Madame la Directrice Générale des Services pour exécuter, chacun en ce qui le concerne, la présente décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Mme Dominique LE MEUR

Le Secrétaire de séance,
M. Pierre LE PALUD